

## DECISION DU PRESIDENT N° DECRE\_2026\_038

### Droit de Prémption Urbain Déclaration d'intention d'aliéner N° DIA 085 TdM 26H013

Le Président de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération,

*Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 211-1 et suivants,*

*Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5211-9,*

*Considérant que Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération est compétente en matière de Plan local d'urbanisme et que par conséquent, elle est compétente de plein droit en matière de droit de préemption urbain en vertu de l'article L211-2 du code de l'urbanisme,*

*Vu la délibération du Conseil d'agglomération n°DEL20260407\_08 en date du 07 avril 2026 donnant délégation à Monsieur le Président de Terres de Montaigu, pour exercer le droit de préemption urbain,*

*Vu la déclaration d'intention d'aliéner en date du 27 avril 2026 relative à la cession de l'immeuble cadastré section AB numéros 689 et 692 situé sur la commune de MONTAIGU-VENDEE (85600), Commune déléguée Montaigu – 1 Rue Paul-Henri Goulet*

*Considérant que la déclaration d'intention d'aliéner reçue est relative à une cession d'un bien classé en zone à vocation économique cadastré section AB numéros 689 et 692*

### DÉCIDE

#### ARTICLE UNIQUE

De renoncer à préempter l'immeuble cadastré section AB numéros 689 et 692 d'une contenance totale de 00ha 18a 06ca situé sur la commune de MONTAIGU-VENDEE (85600), Commune déléguée Montaigu, 1 Rue Paul-Henri Goulet ; le tout moyennant le prix principal de 130.000,00 €.

Fait à Montaigu-Vendée



Antoine Chereau  
Président de Terres de  
Montaigu Communauté  
d'Agglomération  
20 mai 2026

*Certifiée exécutoire par le Président,  
compte tenu de la réception en Préfecture  
et de sa publication et/ou de sa notification.*

*La présente décision peut faire l'objet d'un  
recours devant le Tribunal Administratif de  
Nantes (6, allée de l'Île Gloriette – CS 24111  
– 44041 NANTES Cedex) dans un délai de  
deux mois à compter de sa publication et/ou  
notification*